

Notice explicative du Budget primitif 2025

Section de fonctionnement

Recettes de fonctionnement

Chapitre 013 - remboursements sur rémunération du personnel (013) 6 000.00 €

Remboursement des traitements des agents en arrêt de travail par l'assurance statutaire de la commune
Le montant est variable en fonction des arrêts de travail constatés au cours de l'année.

Chapitre 70 : produits des services et domaine (70) 252 500.00 €

Revenus des services : cantine, garderie, étude, médiathèque, concessions, loyer des antennes ...
Ce chapitre comprend également les remboursements de Chartres métropole pour les frais de fonctionnement du Dojo, du CLSH, du RAM et de la zone d'activité.
Comprend également le remboursement du budget du CCAS (pour les moyens mis à disposition : administratif, technique et entretien).

Chapitre 73 : Impôts et Taxes 329 000.00 €

Ce chapitre comprend l'attribution de compensation de chartres métropole + dotation de solidarité communautaire + le fonds de péréquation sur les droits de mutation.

Chapitre 731 : Fiscalité locale 1 002 000.00 €

Comprend les produits fiscaux (dont le montant sera voté en mars 2025) et les droits de place.

Chapitre 74 : Dotations de l'Etat et participations 460 000.00 €

La DGF et les dotations d'état sont évaluées à hauteur des montants prévus au BP 2024. Les montants seront connus au mois de mars.

Ce chapitre comprend également les remboursements de l'Etat d'exonérations d'impositions diverses et les dotations pour le fonctionnement France services, désormais prévues à 45 K €, et la délivrance des titres d'identité (9 K €).

Chapitre 75 : Autres produits de gestion 60 000.00 €

Location des salles des fêtes, des logements, de l'étang, du dojo, de la poste, du gîte etc.

Dépenses de fonctionnement

Chapitre 011 - charges à caractère général 700 000.00 €

Comprend l'ensemble des dépenses nécessaires au fonctionnement des services et à l'entretien des bâtiments.

Certaines dépenses sont connues et relativement fixes (maintenance, abonnements..) ; d'autres peuvent être très variables d'une année sur l'autre (réparations de matériel, véhicules, bâtiments).

Chapitre 012 - charges de personnel **1 135 000.00 €**

Montant estimé des charges pour le personnel titulaire et contractuel, qui comprend également les heures supplémentaires pour l'entretien du gîte, des remplacements éventuels pour absence...

Chapitre 014 – atténuation de produits **6 000.00 €**

Ce chapitre comprend des reversements : exonération jeunes agriculteurs, versement au FPIC, reversement de la taxe de séjour à Chartres métropole, et reversement du tiers des concessions au cimetière vers le budget du CCAS.

Chapitre 65 - charges de gestion courante **234 403.00 €**

Comprend la licence pour les logiciels métiers de la mairie, une provision pour des admissions en non valeur, des frais d'écolage, les indemnités des élus, les frais de formation pour les élus etc.

Comprend également les subventions versées aux associations, depuis 2024 toutes les subventions sont versées par le budget principal.

Comprend les subventions d'équilibre versées au budget du CCAS (31 326 € dont 10 000 € sont prévus en reversement au budget principal) et à celui de la caisse des écoles (26 727 €).

Chapitre 66 - Charges financières **1 500.00 €**

Remboursement des intérêts des emprunts.

Chapitre 67 - Charges exceptionnelles **1 500.00 €**

Remboursement éventuel des arrhes sur les locations encaissées en n-1.

Article 023 - Virement à l'investissement **25 997.00 €**

Possibilité d'autofinancement de la section d'investissement, qui résulte de la différence entre les recettes estimées de fonctionnement et les dépenses estimées de fonctionnement.

L'autofinancement sera revu au moment du budget supplémentaire.

Chapitre 042 – opérations d'ordre **5 100.00 €**

Amortissement sur 5 ans des subventions versées et des études pour le PLU : cette dépense de fonctionnement apparaît aussi en recette d'investissement.

Section d'investissement

Recettes d'investissement

Chapitre 10 : dotations, fonds divers et réserve **107 000.00 €**

Comprend :

- le FCTVA : remboursement d'une partie de la TVA (désormais 14%) sur les investissements de l'année n-1

- les taxes d'aménagement : taxes perçues sur la création de surfaces déclarées sur les permis de construire et déclaration de travaux. Le montant est liquidé par les services de l'état. Le montant réel sera connu en mars.

Chapitre 13 : Subventions d'investissement **95 000.00 €**

Solde des fonds de concours pour le terrain de foot et les subventions du district

Chapitre 024 - produits de cessions d'immobilisations **0.00 €**

Article 021 - Virement de la section de fonctionnement **25 997.00 €**

Versement de la section de fonctionnement permettant l'autofinancement des investissements.

Chapitre 040 – opérations d'ordre **5 100.00 €**

Les amortissements prévus pour la même somme en dépenses de fonctionnement

Dépenses d'investissement

Chapitre 10 : dotations, fonds divers et réserve **1 500.00 €**

Crédit nécessaire au remboursement éventuel de taxe d'aménagement en cas de renonciation à permis de construire

Chapitre 16 : Remboursement du capital **72 000.00 €**

Remboursement du capital des emprunt

Chapitre 20 : immobilisations incorporelles **20 000.00 €**

Il s'agit des études qui font l'objet des 2 premières fiches action de l'étude bourg centre : réaménagement / extension de la mairie et aménagement du grand parc (berges, déambulation, stationnement etc.). En fonction de la décision des financeurs de ces études, elles seront imputées au chapitre 20, ou basculer directement au chapitre 21 en fonction du compte d'immobilisation définitif.

Chapitre 21 : immobilisations corporelles **139 597.00 €**

Les travaux prévus au budget primitif 2025 sont les suivants :

- Sol d'une classe maternelle à refaire (6000€)
- Achat illuminations de Noël (4000€)
- Travaux de viabilisation du grand parc Léo Lagrange (en cours de chiffrage)
- Voiries communales à La Taye et aménagement d'une signalétique cyclable rue des pêcheurs : maîtrise d'œuvre
- Achat de matériel pour les services techniques

Pour information : seront inscrits en reste à réaliser à la fin de l'exercice 2024 les travaux en cours ou projets engagés, qu'il conviendra de reprendre aussi au budget supplémentaire 2025 :

- | | |
|--|-----------|
| - Travaux de requalification de la rue de Dolmont | 404 000 € |
| - Etudes pour la création d'une passerelle en centre-bourg : | 2 400 € |
| - Achat d'un camion benne | 38 000 € |
| - Provision pour géothermie école / CLSH | 100 000 € |
| - Achat alarme et vidéo protection pour mairie et ateliers | 10 000 € |

BUDGET PRIMITIF 2025
FONCTIONNEMENT

chapitre	RECETTES	compte administratif 2023	Budget primitif 2024	DM 1 à 4	BS 2024	Budget cumulé 2024	BP 2025
013	Remboursement sur rémunération personnel	11 813,32 €	7 000,00 €		- 5 000,00 €	2 000,00 €	6 000,00 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	321 593,16 €	252 400,00 €			252 400,00 €	252 500,00 €
73	Impôts et Taxes	365 489,08 €	333 000,00 €			333 000,00 €	329 000,00 €
731	Fiscalité locale	1 041 583,23 €	1 003 000,00 €			1 003 000,00 €	1 002 000,00 €
74	Dotations de l'Etat et participations	516 175,59 €	455 000,00 €			455 000,00 €	460 000,00 €
75	Autres produits	85 046,92 €	445 760,00 €		- 37 760,00 €	408 000,00 €	60 000,00 €
76	Produits financiers	3,78 €				- €	
77	Produits exceptionnels					- €	
78	Reprise sur amortissements					- €	
	TOTAL DES RECETTES REELLES	2 341 705,08 €	2 496 160,00 €		- 42 760,00 €	2 453 400,00 €	2 109 500,00 €
014	Atténuation de produits					- €	
042	opérations d'ordre entre sections	11 880,09 €		13 000,00 €		13 000,00 €	
002	résultat reporté n-1	956 073,83 €			1 342 016,78 €	1 342 016,78 €	
	TOTAL	3 309 659,00 €	2 496 160,00 €	13 000,00 €	1 299 256,78 €	3 808 416,78 €	2 109 500,00 €

chapitre	DEPENSES	compte administratif 2023	Budget primitif 2024	DM 1 à 4	BS 2024	Budget cumulé 2024	BP 2025
011	Charges à caractère général	557 344,09 €	800 000,00 €	- 52 800,00 €		747 200,00 €	700 000,00 €
012	Charges de personnel	994 028,74 €	1 120 000,00 €			1 120 000,00 €	1 135 000,00 €
014	Atténuation de produits	3 479,91 €	5 000,00 €			5 000,00 €	6 000,00 €
65	Charges de gestion courante	207 744,10 €	243 383,00 €	- 4 200,00 €	1 800,00 €	240 983,00 €	234 403,00 €
66	Charges financières	9 349,06 €	5 000,00 €			5 000,00 €	1 500,00 €
67	Charges exceptionnelles	- €	1 500,00 €			1 500,00 €	1 500,00 €
68	Provisions et dépréciations				20,00 €	20,00 €	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 771 945,90 €	2 174 883,00 €	- 57 000,00 €	1 820,00 €	2 119 703,00 €	2 078 403,00 €
023	Virement à l'investissement		316 177,00 €	70 000,00 €	1 297 436,78 €	1 683 613,78 €	25 997,00 €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	5 660,91 €	5 100,00 €			5 100,00 €	5 100,00 €
	TOTAL	1 777 606,81 €	2 496 160,00 €	13 000,00 €	1 299 256,78 €	3 808 416,78 €	2 109 500,00 €

BUDGET PRIMITIF 2025
INVESTISSEMENT

chapitre	RECETTES	compte administratif 2023	Budget primitif 2024	DM	RESTE A REALISER	PROPOSITIONS NOUVELLES BS 2024	Budget cumulé 2024	Budget primitif 2025
10	dotations (affectation excédent fonctionnement n-1, FCTVA, taxe d'aménagement)	662 927,68 €	100 000,00 €			190 035,41 €	290 035,41 €	107 000,00 €
13	subventions	176 034,50 €	213 750,00 €			142 760,00 €	356 510,00 €	95 000,00 €
16	emprunts nouveaux						0,00 €	
20	immobilisations incorporelles						0,00 €	
024	produits de cession		88 560,00 €	-160 999,00 €	161 000,00 €		88 561,00 €	
	TOTAL DES RECETTES REELLES	838 962,18 €	402 310,00 €	-160 999,00 €	161 000,00 €	332 795,41 €	735 106,41 €	202 000,00 €
021	virement de la section de fonctionnement		316 177,00 €	70 000,00 €		1 297 436,78 €	1 683 613,78 €	25 997,00 €
040	opérations d'ordre (amortissements)	5 660,91 €	5 100,00 €				5 100,00 €	5 100,00 €
041	opérations patrimoniales			160 999,00 €		500,00 €	161 499,00 €	
001	résultat reporté n-1	194 824,62 €				257 364,59 €	257 364,59 €	
	TOTAL	1 039 447,71 €	723 587,00 €	70 000,00 €	161 000,00 €	1 888 096,78 €	2 842 683,78 €	233 097,00 €

chapitre	DEPENSES	compte administratif 2023	Budget primitif 2024		RESTE A REALISER	PROPOSITIONS NOUVELLES BS 2024	Budget cumulé 2024	Budget primitif 2025
10	remboursement dotations		1 587,00 €				1 587,00 €	1 500,00 €
16	Remboursement capital	178 628,51 €	140 000,00 €				140 000,00 €	72 000,00 €
20	immobilisations incorporelles			57 000,00 €			57 000,00 €	20 000,00 €
204	subventions d'équipement						0,00 €	
21	immobilisations corporelles	589 480,94 €	582 000,00 €	-160 999,00 €	548 400,00 €	1 435 396,78 €	2 404 797,78 €	139 597,00 €
23	immobilisations en cours	2 093,58 €			60 000,00 €	4 800,00 €	64 800,00 €	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	770 203,03 €	723 587,00 €	-103 999,00 €	608 400,00 €	1 440 196,78 €	2 668 184,78 €	233 097,00 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	11 880,09 €		13 000,00 €			13 000,00 €	
041	opérations patrimoniales			160 999,00 €		500,00 €	161 499,00 €	
001	résultat reporté n-1						0,00 €	
	TOTAL	782 083,12 €	723 587,00 €	70 000,00 €	608 400,00 €	1 440 696,78 €	2 842 683,78 €	233 097,00 €

BUDGET PRIMITIF 2025
INVESTISSEMENT - détail des chapitres

RECETTES		DEPENSES	
FCTVA	100 000,00	REVERSEMENT TAXE AMENAGEMENT	1 500,00
TAXE AMENAGEMENT	7 000,00	SOUS TOTAL CHAPITRE 10	1 500,00
SOUS TOTAL DOTATIONS CHAPITRE 10	107 000,00	REMBOURSEMENT DU CAPITAL	72 000,00
SUBVENTION DISTRICT STADE	35 000,00	SOUS TOTAL EMPRUNTS CHAPITRE 16	72 000,00
FONDS DE CONCOURS STADE	60 000,00	ETUDES AMENAGEMENT MAIRIE / PARC	20 000,00
SOUS TOTAL CHAPITRE 13	95 000,00	SOUS TOTAL ETUDES CHAPITRE 20	20 000,00
VIREMENT DE SECT. FONCTIONNEMENT	25 997,00	SOL 1 CLASSE MATERNELLE	
SOUS TOTAL CHAPITRE 021	25 997,00	ILLUMINATIONS NOEL	
AMORTISSEMENTS	5 100,00	VIABILISATION GRAND PARC	
SOUS TOTAL OP. ORDRE CHAPITRE 040	5 100,00	VOIRIES COMMUNALES LA TAYE	
		ACHAT MATÉRIEL SERVICES TECHNIQUES	
		SOUS TOTAL OPERATIONS CHAPITRE 21	139 597,00
TOTAL	233 097,00	TOTAL	233 097,00

Mairie de Saint Georges sur Eure

ETAT DU PERSONNEL DETAILLÉ - SITUATION AU 01/12/2024

FILIERE	GRADE OU EMPLOI	CATEGORIE	AGENTS	H HEBDO
SERVICES ADMINISTRATIFS				
ADMINISTRATIVE	ATTACHE PRINCIPAL	A	x	TC
ADMINISTRATIVE	REDACTEUR PPAL 1e cl	B	x	TC
ADMINISTRATIVE	REDACTEUR	B	x	TC
ADMINISTRATIVE	ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 1e cl	C	vacant	TC
ADMINISTRATIVE	ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 2e cl	C	RECRUTEMENT	TC
ADMINISTRATIVE	ADJOINT ADMINISTRATIF	C	x	TC
ADMINISTRATIVE	ADJOINT ADMINISTRATIF	C	x	TC
CDD DE PROJET	ADJOINT ADMINISTRATIF	C	vacant	15,5
ADMINISTRATIVE	ADJOINT ADMINISTRATIF	C	x	22
CDD	ADJOINT ADMINISTRATIF	C	x	18,5
SERVICES TECHNIQUES				
TECHNIQUE	TECHNICIEN PRINCIPAL 1e cl	B	x	TC
TECHNIQUE	AGENT DE MAITRISE PPAL	C	vacant	TC
TECHNIQUE	AGENT DE MAITRISE	C	x	TC
TECHNIQUE	AGENT DE MAITRISE	C	x	TC
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2e cl	C	x	TC
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2e cl	C	vacant	TC
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2e cl	C	x	TC
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE	C	vacant	TC
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE	C	x	TC
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE	C	x	TC
APPRENTI	APPRENTI	C	x	TC
APPRENTI	APPRENTI	C	x	TC
ENTRETIEN DES BATIMENTS				
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE	C	x	28,5
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE	C	x	34
RESTAURATION SCOLAIRE				
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2e cl	C	vacant	35
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1e cl	C	x	35
CDD	ADJOINT TECHNIQUE	C	x	35
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE	C	vacant	28,23
ATSEM ECOLE MATERNELLE				
TECHNIQUE	AGENT DE MAITRISE	C	x	TC
TECHNIQUE	AGENT DE MAITRISE	C	x	TC
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE	C	x	TC
CDD	ADJOINT TECHNIQUE	C	poste ATSEM 4e classe (vacant)	15,5
SPORTS / PERISCOLAIRES				
SPORTIVE	EDUC TERRIT DES APS PPAL 1e cl	B	x	27,46
SOCIALE	AGENT SOCIAL PRINCIPAL 1e cl	C	x	25
CDD > 31/12/2024	ADJOINT TECHNIQUE	C	x	19,41
CDD à partir du 01/02/2025	ADJOINT TECHNIQUE	C	x	17,72
CDD en juillet 2025	ADJOINT TECHNIQUE	C	vacant A RECRUTER	9,23
CDD	ADJOINT TECHNIQUE	C	x	20
CDD	ADJOINT D'ANIMATION	C	x	23
CDD	ADJOINT D'ANIMATION	C	x	9
MEDIATHEQUE				
CULTURELLE	ADJOINT DU PATRIMOINE PPAL 1e cl	C	x	30
CULTURELLE	ADJOINT DU PATRIMOINE PPAL 2e cl	C	vacant	30

TOTAL GENERAL

30 postes pourvus

Bilan annuel des indemnités de fonction dont bénéficient les élus
(article L. 2123-24-1-1 du Code général des collectivités territoriales)
Année 2024

NOM	Indemnités de fonction mandat municipal en euros brut annuel	Indemnités de fonction mandat communautaire en euros brut annuel du 01/01 au 31/10/2024	Indemnités de fonction Conseil d'administration SPL C'Chartres Tourisme du 01/01 au 31/10/2024
GAULLIER Jacky	22 295.40	2 466.30	300.00
MAILLY Françoise	12 726.12		
BOURGOGNE Jacky	9 766.56		
GUYET Isabelle	9 766.56		
ROBERT Xavier	9 766.56		
PICHOT TOURTAUD Delphine	9 766.56		
TESTE Jérôme	9 766.56		
TOTAL	83 854. 32	2 466.30	300.00

ANNEXE DETTE AU 01/01/2025

Nom de l'emprunt	Organisme prêteur	Date de signature	Nominal	Taux fixe en pourcentage	Capital restant dû au 01/01	Capital restant dû au 31/12	Durée du prêt	Durée résiduelle en années	dernière année	2025		
										Capital	Intérêts	Échéance
Rue Jean Moulin et Terrain de football	Crédit Agricole	2010	1 000 000 €	3,07	16 666,70 €	0,00 €	15	1	2025	16 666,70	128,00	16 794,70
Travaux infrastructure 2015	Crédit Agricole	2015	500 000 €	1,46	83 333,30 €	41 666,63 €	12	2	2026	41 666,67	1 217,00	42 883,67
Eglise ARSI 2	Conseil Départemental	2009	79 084 €	0	5 272,22 €	0,00 €	15	0	2025	5 272,22		5 272,22
Emprunt Salle multi activités intergénérationnelle	CARSAT	2016	155 939 €	0	93 309,70 €	85 533,90 €	20	12	2036	7 775,80		7 775,80
TOTAL			1 735 023 €		198 581,92	127 200,53				71 381,39	1 345,00	72 726,39

amortissement de la dette 2021 2032

